

**SICAV SECURITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30-09-2011**

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30-09-2011**

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2011 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 30-09-2011 à raison de 27,64% dans des liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-09-2011, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Tunis, le 26 octobre 2011

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30-09-2011

SICAV SECURITY

BILAN ARRETE au 30-09-2011

(exprimé en dinar Tunisien)

		30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
ACTIF				
AC1 - Portefeuille titres		946 214	1 266 302	950 165
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	254 909	582 557	306 324
Obligations et valeurs assimilées	3.2	691 305	683 745	643 841
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		361 383	305 321	308 208
Placements monétaires	3.4	357 713	110 569	301 210
Disponibilités		3 670	194 752	6 998
AC4 - Autres actifs		563	-	-
Total Actif		1 308 160	1 571 623	1 258 373
PASSIF				
PA1 - Opérateurs créditeurs		1 279	1 511	1 335
PA2 - Autres créditeurs divers		328	534	326
Total Passif		1 607	2 045	1 661
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3.6	1 281 313	1 541 279	1 228 167
CP2 - Sommes distribuables		25 240	28 299	28 546
Sommes distribuables des exercices antérieurs		62	68	56
Sommes distribuables de l'exercice		25 178	28 231	28 490
Actif Net		1 306 553	1 569 578	1 256 713
Total Passif et Actif Net		1 308 160	1 571 623	1 258 373

SICAV SECURITY
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-07-2011 au 30-09-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-07- 11 au 30-09- 11	Période du 01-01- 11 au 30-09- 11	Période du 01-07- 10 au 30-09- 10	Période du 01-01- 10 au 30-09- 10	Exercice clos le 31-12- 10	
PR1	Revenus du portefeuille titres	3.3	7 895	26 303	8 175	33 440	40 944
-	Dividendes		1 052	5 376	219	13 534	13 534
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 843	20 928	7 956	19 906	27 410
PR2	Revenus des placements monétaires	3.5	3 998	5 870	2 093	6 833	9 860
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 893	32 174	10 268	40 273	50 804
CH1	Charges de gestion des placements	3.7	-4 040	-9 850	-4 619	-12 779	-16 936
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		7 852	22 323	5 649	27 494	33 868
CH2	Autres charges	3.8	-369	-969	-592	-1 357	-2 029
	RESULTAT D'EXPLOITATION		7 483	21 355	5 057	26 137	31 838
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		-1 167	3 824	-594	2 094	-3 349
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 316	25 178	4 463	28 231	28 490
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 167	-3 824	594	-2 094	3 349
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		7 984	-44 897	18 756	59 250	-125 207
	Frais de négociation		0	-174	-522	-522	-1 367
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		-19	20 878	83 450	83 450	218 915
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		15 448	-2 838	106 741	168 315	124 180

SICAV SECURITY

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-07-2011 au 30-09-2011

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-07-11 au 30-09-11	Période du 01-01-11 au 30-09-11	Période du 01-07-10 au 30-09-10	Période du 01-01-10 au 30-09-10	Exercice clos le le 31-12- 10
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	15 448	-2 838	106 740	168 315	124 181
Résultat d'exploitation	7 483	21 355	5 056	26 137	31 838
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	7 984	-44 897	18 756	59 250	-125 207
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	-19	20 878	83 450	83 450	218 915
Frais de négociation de titres	0	-174	-522	-522	-1 367
AN2 - Distribution de dividendes	0	-23 163	0	-29 145	-29 145
AN3 - Transactions sur le capital	-60 322	75 841	-35 615	212 352	-56 379
a / Souscriptions	279 926	736 916	379 260	1 686 865	1 766 826
Capital	281 465	743 699	343 431	1 599 236	1 672 362
Régularisation des sommes non distribuables	-6 921	-19 292	29 138	58 740	63 854
Régularisation des sommes distribuables	5 382	12 509	6 691	28 889	30 609
b / Rachats	-340 248	-661 075	-414 875	-1 474 514	-1 823 205
Capital	-342 094	-658 118	-375 985	-1 390 259	-1 707 938
Régularisation des sommes non distribuables	8 398	11 050	-31 604	-57 717	-81 555
Régularisation des sommes distribuables	-6 552	-14 007	-7 286	-26 538	-33 713
Variation de l'actif net	-44 874	49 840	71 125	351 523	38 656
AN4 - Actif net					
Début de période	1 351 427	1 256 713	1 498 454	1 218 057	1 218 057
Fin de période	1 306 553	1 306 553	1 569 579	1 569 579	1 256 713
AN5 - Nombre d'actions					
Début de période	84 963	75 970	94 220	78 313	78 313
Fin de période	81 215	81 215	92 076	92 076	75 970
Valeur liquidative	16,088	16,088	17,047	17,047	16,542
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	4,53%	-0,64%	28,51%	16,00%	8,73%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2011**

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2011 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30-09-2011 un montant de 254 909 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2011	% de l'actif net
Premier marché	12 359	61 736	125 361	9,59%
ADWYA	4 804	11 137	32 139	2,46%
BT	2 300	5 521	24 842	1,90%
MAGASIN GENERAL	175	6 181	18 687	1,43%
SFBT	2 165	13 153	24 898	1,91%
TPR	345	1 038	2 140	0,16%
Ennakel Automobile	2 000	21 400	17 208	1,32%
TELNET HOLDING	570	3 306	5 447	0,42%

Second marché	2 400	9 778	64 296	4,92%
MONOPRIX	2 400	9 778	64 296	4,92%
Titres OPCVM	632	65 984	65 252	4,99%
CAP OBLIG SICAV	632	65 984	65 252	4,99%
Total	15 391	137 498	254 909	19,51%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30-09-2011 un montant de 691 305 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2011	% de l'actif net
Emprunts d'Etat	100	95 850	98 308	7,52%
BTA MARS 2019 5,5%	100	95 850	98 308	7,52%
Emprunts de sociétés	7 900	583 000	592 997	45,39%
ATTIJARI Leasing	1 000	100 000	103 002	7,88%
AIL 2008	1 000	40 000	40 006	3,06%
ATL 2009/3	600	48 000	49 483	3,79%
ATL2006/1	500	20 000	20 307	1,55%
CHO COMPANY 2009	600	60 000	61 987	4,74%
CIL 2008/1	500	20 000	20 094	1,54%
TL 2007-1	400	16 000	16 634	1,27%
UIB 2009/1	500	45 000	45 437	3,48%
HL 2010/1	1 300	104 000	105 253	8,06%
CIL 2010/1	1 000	80 000	80 578	6,17%
UIB 2011/1	500	50 000	50 217	3,84%
TOTAL	8 000	678 850	691 305	52,91%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 7 895 TND pour la période allant du 01-07-2011 au 30-09-2011 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2011 au 30-09-2011	Période du 01-07-2010 au 30-09-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des actions (dividendes)	1 052	219	13 534
Revenus des obligations	6 638	7 956	27 410
Revenus des obligations d'Etat	205	0	0
Total	7 895	8 175	40 944

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-09-2011 à 357 713 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2011	% de l'actif net
Placement à terme	355	355 000	357 713	27,38%
Total	355	355 000	357 713	27,38%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3 998 TND pour la période allant du 01-07-2011 au 30-09-2011 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du troisième trimestre 2011 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2011 au 30-09-2011	Période du 01-07-2010 au 30-09-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des autres placements	3 998	2 093	9 860
Total	3 998	2 093	9 860

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à - 44 874 TND et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-51 187
Variation de la part Revenu	6 313
Variation de l'Actif Net	-44 874

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 01-07-2011	Montant:	1 374 376
	Nombre de titres:	84 963
	Nombre d'actionnaires :	71
Souscriptions réalisées	Montant:	281 465
	Nombre de titres émis:	17 400
	Nombre d'actionnaires nouveaux :	1
Rachats effectués	Montant:	-342 094
	Nombre de titres rachetés:	21 148
	Nombre d'actionnaires sortants:	1
Capital au 30-09-2011	Montant:	1 313 748 *
	Nombre de titres:	81 215
	Nombre d'actionnaires :	71

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2011. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2011 au 30-09-2011).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 313 748
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	-44 897
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20 878
Frais de négociation	-174
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-8 242
Capital au 30-09-2011	1 281 313

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-07-2011 au 30-09-2011 est de 4 040 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.